Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212201289-20260310-2026_20-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

LOCARN
COTES D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LOCARN

Séance ordinaire 10 mars 2026

Date de convocation
27/02/2026

Date d'affichage
27/02/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Absents : 2
Procurations : 1

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCARN, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : M. BERT, C. DALLONGEVILLE, A. NOT, P. NOT, Y. NEUDER, P. LE CORRE, V. BRICET, R. BIHAN, S. THEPAUT
Absents excusés : M.L. PERENNES (procuration à Rémi BIHAN)
Absents non excusés : C. PINSON

Secrétaire de séance : A. NOT

N° 2026-20

Demande d'achat d'une parcelle communale

Madame le Maire expose que la commune est sollicitée par des habitants pour vendre la parcelle communale située entre les parcelles ZP 9 et ZP 20.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

- **VALIDER** la vente de ce terrain ;
- **FIXER** le prix de cette vente à 1 € le m^2, les frais de bornage et d'enregistrement sont à la charge du demandeur.
- **AUTORISER** le Maire à signer tous les documents y afférents.

Décision du Conseil municipal : adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Marjorie BERT

MAIRIE de LOCARN (Côtes-d'Armor)